

**REUNION du BUREAU
Samedi 31 Mars 2018 de 9h30 à 14h00
à Tomblaine - Maison Régionale des Sports**

Présents :

Jean Claude CLAUDEL, Patrick PARIS, Alain GHILONI, Olivier SCHNELL, Thierry BERGERET.

Invité présent : Julien XIBERRAS.

Excusés :

Philippe LAMBERT, Marie Christine HACQUARD, Thierry KASZTELAN, Thierry NUNINGER

Invités excusés : Sébastien BOTEREL

1- Les demandes de subvention CNDS.

Inutile de vous préciser l'importance de ce point: la qualité de nos projets va conditionner l'aide financière que nous pourrions éventuellement avoir! Il faut que tous ensemble on construise des projets réalistes mais entrant dans le cadre fixé par le CNDS. Vous vous en doutez, ce ne sera pas une mince affaire!

- QPV et ZRR. 80% de notre région est dans ce cadre

C'est une manière de pérenniser l'emploi de notre agent de développement autour de la piste modulable

- Sport Santé : difficultés au niveau des projets, manque de possibilités, d'encadrants, de volonté de faire...
- Discrimination / Violence : Proposition de travailler avec les éditions du « Pourquoi pas », association éditrice de livres « Jeunesse ». Jean Claude Claudel, membre de cette association est chargé de monter ce projet.
- Les Thèmes du CNDS 2018 : Nous pouvons travailler sur 5 thèmes + l'emploi
 - 1) Pour la piste (priorité 2) et l'édition (priorité 4)
 - 2) Ecole française de cyclisme, formation (priorité 2)
 - 3) L'emploi (priorité 1)
 - 4) le cyclisme féminin
 - 5) Tout ce qui touche à la gestion des conflits.

Jean Claude Claudel écrit les projets pour le 7 avril.

- 6) CNDS Emploi. Question de Julien Xiberras: Quel est le postulat par rapport à l'emploi ? Jean Claude Claudel : un poste de cadre technique régional est en demande à temps complet. Ce pourrait être Sébastien Boterel, à condition de trouver un accord avec le VTT Fun Club.

2- Bilan CNDS 2017 : chaque année, nous avons des soucis pour écrire ce bilan. Il faut donc que nous nous organisions mieux pour être plus efficace.

3- Point sur les rencontres déjà faites dans les départements. 5 se sont déjà déroulées depuis le 6 mars. Un bilan exhaustif sera fait à l'issue de la tournée (9 dates).

4) Questions diverses.

- Maillots des Clubs et Teams en VTT (voir fiche annexe en pièce jointe)
- Bilan à fournir de l'ancienne Champagne Ardenne pour le Conseil régional sur l'année 2017. Une difficulté sera certainement sur le PES à justifier...
- BMX ... Réunion interrégionale entre la Bourgogne Franche Comté et le Grand Est, avec les deux présidents, Gilles Zoppi et Jean Claude Claudel, ainsi que les deux présidents des CRBMX, Eric François et Eric Pillet (représentant aussi le CNE).
- Changements de catégories.

Une commission présidée par Patrick Paris est chargée de régler cette difficulté. Nous souhaitons que le secrétaire général reste président de cette commission dans la même configuration que précédemment.

- Défraiement des arbitres en instance. La secrétaire de Reims rentre le 9 avril. Cela doit se régler en priorité.
Le président souhaite mettre en place une procédure afin que les règlements des arbitres soient faits plus rapidement.
Exemple souhaité : juin, octobre, janvier.
Les arbitres de cyclo-cross non encore indemnisés, le seront vers le 11 avril : le secrétaire général en informe Jean Louis Minot pour diffusion aux arbitres concernés.
- **Détails d'organisations** : Le dossier est à envoyer par le club organisateur à l'antenne de Strasbourg
- **Etat de résultats** : Il est effectué par les présidents de clubs dans les 48 heures et envoyé à l'Antenne de Reims. Le secrétaire général adjoint est chargé de faire le courrier à tous les clubs.
- **Commandes**. Tout bon de commande doit être validé par le trésorier. Il en est de même pour les factures.
- Temps de travail de la secrétaire de Tomblaine. Son temps actuel est de 32 h. Nous lui proposons de passer à 35h00 si besoin.
- Gestion du personnel : Le secrétaire général est chargé de travailler sur l'harmonisation du niveau de qualification de nos secrétaires.
Le CTR a des besoins administratifs. Il peut demander un appui par une des secrétaires.
- Gestion des demandes de sortie du territoire. Il est nécessaire de mettre le lien sur notre site afin de le récupérer le document sur le site FFC.
L'autorisation sera accordée s'il n'y a pas de Championnat ou d'épreuve de même type à proximité.
Une fiche est à préparer par le président sur la procédure de demande d'autorisation de sortie du territoire.
- Accords frontaliers. Un travail est en cours avec la Wallonie, le Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie Palatinat, le Bade-Wurtemberg. A ce jour, nous appliquons les accords signés par les anciennes régions.
Attention : Pour la Suisse, il n'y a pas d'accord frontalier, une demande de sortie du territoire est obligatoire pour chaque épreuve.
Les nouveaux accords frontaliers concerneront nos 10 départements.
- L'AG du CROS aura lieu le samedi 7 avril à Tomblaine.
- Boîte à lettres de Reims : Il n'y a pas de place devant. Ce n'est pas judicieux.
- Véhicules. Remise en état d'une Mégane et d'une Laguna.
Il y a au minimum 1000€ de travaux sur une Laguna, suite au contrôle technique(elle est en contre visite). Une Laguna, le Crafter et le Master seront à vendre dans les prochains mois, voire une Mégane aussi.

Le président

Jean Claude Claude!